

# GROUPE AGISSONS UNIS POUR HÉNIN-BEAUMONT



**David NOËL**

Conseiller municipal d'Hénin-Beaumont  
254 boulevard Fernand Darchicourt  
62110 Hénin-Beaumont

A Monsieur **Steeve BRIOIS**  
Maire d'Hénin-Beaumont

Hôtel de Ville  
1 place Jean Jaurès  
62110 Hénin-Beaumont

*Hénin-Beaumont, le 4 avril 2018*

Monsieur,

J'ai reçu hier matin le dossier du Conseil municipal convoqué ce vendredi matin.

Je suis au regret de ne pas pouvoir être présent à ce Conseil municipal convoqué, une fois de plus, en pleine journée, comme vous avez désormais l'habitude de le faire.

A chaque séance depuis trois ans maintenant, nous nous élevons contre **ce choix absurde et, je n'en doute pas, mûrement réfléchi**, d'organiser les conseils municipaux en journée plutôt qu'en soirée ; ce choix, rarissime dans les autres communes, contraint les conseillers municipaux qui veulent assister au conseil à demander une autorisation spéciale d'absence. Mon emploi du temps fait que je travaille le vendredi dans le collège où je suis enseignant. S'il m'arrive occasionnellement de demander une autorisation spéciale d'absence le vendredi pour assister à mon séminaire doctoral, par éthique professionnelle, j'ai pris la décision de ne plus le faire pour assister à un conseil municipal. Ce n'est pas à moi de devoir aménager mon emploi du temps professionnel pour assister à un conseil municipal que vous organisez en pleine journée ; c'est à vous, en tant que maire, de faire en sorte que les conseils municipaux aient lieu en dehors du temps de travail de la plupart des conseillers municipaux.

Le fait que vous soyez devenu un professionnel de la politique depuis votre élection au conseil régional en 1998 et que vous n'ayez plus travaillé dans la vraie vie depuis vingt ans vous a fait perdre de vue la réalité du monde du travail.

Agissons Unis pour Hénin-Beaumont, 82 rue Etienne Dolet, 62110 Hénin-Beaumont  
Tél : 06.09.89.24.01 – Mail : [agissonsunispourheninbeaumont@gmail.com](mailto:agissonsunispourheninbeaumont@gmail.com)

# GROUPE AGISSONS UNIS POUR HÉNIN-BEAUMONT



Par ailleurs, le Code Général des Collectivités Territoriales vous oblige à envoyer les dossiers du Conseil municipal au plus tard cinq jours francs avant la séance.

Une fois de plus, les délais sont formellement respectés, mais de telle manière qu'ils rendent le travail des conseillers municipaux d'opposition impossible ou extrêmement difficile dans la pratique. En effet, vous avez envoyé les dossiers du Conseil municipal samedi par Chronopost. La Poste étant fermée le dimanche et le lundi de Pâques, ce que vous n'ignorez pas, nous ne pouvons pas recevoir les dossiers avant mardi matin au mieux, en sachant que le délai pour déposer un amendement pour la séance expirait mardi soir.

Qui peut étudier l'ensemble d'un compte administratif et d'un budget prévisionnel et écrire un amendement en moins d'une journée ?

Le droit d'amendement est un droit reconnu à tous les élus. A Hénin-Beaumont **vous organisez, sciemment, volontairement, avec la mauvaise foi qui caractérise l'individu que vous êtes, l'impossibilité pratique d'exercer son droit d'amendement.**

Dans ces conditions, le Conseil municipal de vendredi sera une parodie de débat démocratique.

Je ne manquerai pas d'informer la préfecture du Pas-de-Calais de vos méthodes méprisables et antidémocratiques.

Je constate, une fois de plus que vous prétendez dans le magazine municipal « Hénin-Beaumont c'est vous » daté d'avril 2018 que j'aurais « traité les habitants de notre ville de cons » (page 4).

**Ce propos que vous ne cessez de répéter est une pure invention et une pure diffamation.**

Vous faites référence à une conversation sur un réseau social que j'ai eue en mars 2015, au moment des élections départementales, avec un responsable associatif notoirement proche de vos idées.

Je n'ai jamais visé les habitants de la ville que je respecte et que je défends, contrairement à ceux qui les traitent de « *cas sociaux* » comme rapporté dans le livre de ma collègue Marine Tondelier ; mes propos s'adressaient à un certain nombre de militants de votre parti, qui s'étaient faits remarquer pendant la campagne des départementales de 2015 et qui avaient été épinglés par la presse :

- L'une avait qualifié Christiane Taubira de singe
- Un autre avait qualifié Najat Vallaud-Belkacem de « pute à PD »
- Un troisième avait une photo de Pétain en profil facebook
- Un autre une croix gammée tatouée

Agissons Unis pour Hénin-Beaumont, 82 rue Etienne Dolet, 62110 Hénin-Beaumont

Tél : 06.09.89.24.01 – Mail : [agissonsunispourheninbeaumont@gmail.com](mailto:agissonsunispourheninbeaumont@gmail.com)

# GROUPE AGISSONS UNIS POUR HÉNIN-BEAUMONT



A aucun moment je n'ai traité les habitants d'Hénin-Beaumont dans leur ensemble de « cons », pas plus que je n'ai insulté l'école de musique ou la Marseillaise, autre invention que vous aviez écrite dans un précédent numéro de votre magazine, pas plus que nous n'avons demandé la suppression du 14 juillet.

Ne doutant pas qu'à votre âge, vous sachiez lire, ces déformations systématiques de nos propos relèvent de la mauvaise foi, du mensonge et de la diffamation.

**Vos mensonges éhontés conduiront votre directeur de publication devant le tribunal correctionnel si vous persistez à me diffamer comme vous le faites.**

Je ne vous salue pas.

**David NOËL,**  
Conseiller municipal d'Hénin-Beaumont